



IT - DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ

Si dichiara che i prodotti in elenco (gruppo 1 e 2) sono conformi alle prescrizioni delle direttive [D-CE] e costruiti nel rispetto delle norme armonizzate [N-A].

GB - DECLARATION OF CONFORMITY

The listed products (group 1 and 2) comply with the requirements of the Directives [D-CE] and are built in accordance with the updated, current regulations [N-A].

D - KONFORMITÄTSERKLÄRUNG

Wir bestätigen, dass die im Verzeichnis aufgeführten Produkte (Gruppe 1 und 2) den Vorschriftenrichtlinien [D-CE] entsprechen und laut der aktuellen und laufenden Normen hergestellt worden [N-A].

F - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous déclarons que les produits cités dans la liste (groupe 1 et 2) sont conformes aux prescriptions des directives [D-CE] et sont fabriqués conformément aux normes harmonisées [N-A].

S - ÖVERENSSTÄMMELSEINTYG

Harmed intygas att produkterna i företeckningen (grupp 1 och 2) överensstämmer med föreskrifterna i direktiven [D-CE] och är tillverkade i enlighet med normerna [N-A].

NO - OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING

Vi erklærer at produktene i listen (gruppe 1 og 2) er i overensstemmelse med direktivene [D-CE] og de er laget i overensstemmelse med standardene [N-A].

DK - OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING

Der erklæres at de listede produkter (gruppe 1 og 2) er i overensstemmelse med foranstaltninger i europadirektiverne [D-CE] og at de er bygget i overensstemmelse med de harmoniserede normer [N-A].

NL - VERKLARING VAN CONFORMITEIT

Hierbij verklaaren wij dat de in de lijst genoemde artikelen (groep 1 en 2) conform de voorschriften van de richtlijnen [D-CE] zijn en gefabriceerd met inachtneming van de op elkaar afgestelde normen [N-A].

FIN - YHDENMUKAISUUSTODISTUS

Vakuutamme, etta luettelossa mainitut tuotteet (ryhmä 1 ja 2) vastaavat direktiivien [D-CE] vaatimuksia ja etta ne on valmistettu yhdenmetyjen saannosten [N-A].

E - DECLARACION DE CONFORMIDAD

Se declara que los productos en la lista (grupo 1 y 2) están conformes a las prescripciones de las directrices [D-CE] y construidos en el respecto de las normas armonizadas [N-A].

P - DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE

Se declara que os produtos elencados (grupo 1 e 2) são conformes com as prescrições das directrizes [D-CE] e construídos no respeito das normas harmonizadas [N-A].

GR - ΑΦΑΩΣ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ

Δηλώνουμε ότι τα αναγραφόμενα προϊόντα (ομάδες 1 και 2) είναι κατασκευασμένα σε συμμόρφωση με τις προδιαγραφές των Οδηγιών [D-CE] και των εναρμονισμένων προτύπων [N-A].

TR - UYGUNLUL BEYANI

Listedeki gruplar 1 ve 2) ürünlerin [D-CE] direktifleri yönetmelerine uygun oldukları ve ilgili harmonize [N-A] direktiflere uyularak imal edildikleri beyan edilir.

BG - ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪВМЕСТИМОСТ

Декларира се че, продуктите в списъка (група 1 и 2) отговарят на разпоредбите на директивите [D-CE] и че са произведени, в съответствие с хармонизираните нормативи [N-A].

CZ - PROHLÁŠENÍ O SHODĚ

Prohlašuje se, že výrobky uvedeny na seznamu (skupina 1 a 2) jsou v souladu s nařízenými směrnici [D-CE] a realizovány s respektováním normativních odkazů [N-A].

SL - IZJAVA O SKLADNOSTI

Izjavljamo, da izdelki s seznama (skupini 1 in 2) izpolnjujejo zahteve direktiv [D-CE] in so izdelani ob upoštevanju harmoniziranih standardov [N-A].

LV - ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJA

Tiek deklarēts, ka produkti sarakstā (grupa 1 un 2) ir atbilstībā ar direktīvu [D-CE] nosacījumiem un ražoti ievērojot harmonizētās normas [N-A].

LT - ATITIKTIES DEKLARACIJA

Pareiškiamo, kad sąrašo nurodyti produktai (1 ir 2 grupės) atitinka direktyvų [D-CE] reikalavimus ir yra pagaminti laikantis harmonizuotų normų [N-A] nuostatų.

PL - DEKLARACJA ZGODNOŚCI

Oświadczam się, że produkty na liście (grupa 1 i 2) są zgodne z zaleceniami dyrektyw [D-CE] i wykonane z uwzględnieniem zharmonizowanych norm [N-A].

RO - DECLARAȚIE DE CONFORMITATE

Declarăm că produsele din listă (grupul 1 și 2) sunt conforme recomandărilor directivelor [D-CE] și sunt fabricate conform normelor armonizate [N-A].

H - MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT

A gyártó kijelenti, hogy az itt felsorolt termékek (1. és 2. csoport) megfelelnek az európai unió irányelvek [D-CE] előírásainak valamint, hogy a termékeket a harmonizált szabványoknak [N-A] megfelelően gyártotta.

[D-CE]
2006/42/CE; 2006/95/CE; 2004/108/CE.

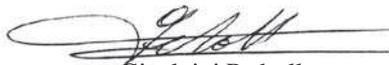
[N-A]
EN 60034...; EN 60204-1; EN 60335-1; EN 60335-2-41; EN 61000; EN 55014; EN ISO
12100-1; EN ISO 12100-2; EN ISO 14121-1.

Models:
DM / DV / DC / DTR / DP / DPV / DX / DG / DH

Manufacturer and depositary of technical documentation:

PENTAX S.p.A.
Viale dell'Industria, 1
37040 Veronella (VR) - Italy

Gianluigi Pedrollo (President)



Gianluigi Pedrollo

Veronella (VR), 01/06/2011



INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION ET L'UTILISATION DES ÉLECTROPOMPES SUBMERSIBLES PENTAX

Conditions et limites d'emploi

Les électropompes submersibles PENTAX sont du type à axe vertical, mono bloqué et mono turbine, conçues pour travailler "submergées" en installations fixes ou mobiles. Elles sont adaptées pour des pompages de:

Type pompe	Typologie eaux	Solides en suspension		Profondeur Minimum d'aspiration (mm) en fonctionnement manuel
		Quantité (%)	Dimension (mm)	
DP 40 et 60	Propres	< 5	< 4	15
DP 80 et 100	Propres	< 5	< 7	20
DPV 80 et 100	Propres	< 5	< 15	55
DX 80 et 100	Propres /sales	< 15	< 28	110
DG 80 et 100	Propres /sales	< 15	< 35	110
DH 80 et 100	Propres /sales	< 5	< 10	15

Type pompe	Passage libre admis (mm)	Typologie eaux	Type turbine
DVT400/550	45	Avec un contenu de corps solides élevés et à fibre longue, liquides contenant de haute concentrations de gaz et eaux usées	Ouverte reculée type Vortex
DV(T) 150/200/300, DVT750/1000 DVT250-4/300-4/400-4, DVT550-4/750-4	50		
DM(T)160/210/310	50	Claires, liquides contenant des corps solides et à fibre courte, eaux usées, boues	Monocanal Fermée
DMT550	45		Monocanal Ouverte
DMT1000	50		
DMT250-4/300-4/400-4	60		
DMT550-4/750-4	90		
DC(T)160/210/310, DCT410/560, DCT750/1000	10	Propres et légèrement chargées, dépourvues de fibres et composants filamenteux	Multi canal ouverte à haute prédominance
DTR(T)150/200/300 DTRT400/550 DTRT750/1000	/	D'échappement contenant des corps solides, filamenteux ou fibreux, qui nécessitent d'être concassés. Ne doivent pas contenir des particules ou des matériaux abrasifs (ex: sable, gravier)	Multi canal ouverte et système de trituration en aspiration

Toutes les machines ne sont pas adaptées pour le pompage de ces liquides:

- température supérieur à 40 °C, densité supérieure à 1000 kg/m³ et viscosité cinématique supérieur à 1 mm²/s (1 cSt);
- PH inférieur à 5 ou supérieur à 8;
- substances chimiquement et mécaniquement agressives pour les matériaux de la pompe;
- substances inflammables et/ou explosives;
- caractéristiques différentes de celles spécifiées pour chaque typologie de la pompe.

Toutes les machines ne sont pas adaptées à être installées dans des puits, des cuves ou d'autres ambiances avec la présence de gaz et/ou danger d'explosion.

La profondeur maximum d'immersion (avec un câble de longueur adaptée) est pour DP/DPV/DX/DG/DH de 5 m, pour DV/DM/DC/DTR de 20 m.

Pour un fonctionnement continu, afin de permettre le refroidissement correct du moteur, il faut que celui-ci soit complètement immergé dans le liquide à pomper (profondeur d'immersion minimum).

Afin d'éviter de possibles dommages de l'électropompe, le nombre de démarrage/heure équitablement distribués doit être inférieur à:

- 30, pour les séries DP / DX / DG / DH;
- 20, pour les électropompes de puissance nominale jusqu'à 4 kW;
- 10, pour les électropompes de puissance nominale 5,5-7,5 kW.

La pression acoustique, mesurée dans les conditions de profondeur minimale qui permettent à la pompe de fonctionner, est inférieur à 70 dB(A); lorsque l'électropompe est submergée le bruit disparaît.

Installation

Le diamètre interne des canalisations dépend de leur longueur et du débit à élaborer. Afin d'éviter de possibles obstructions et encombrements il est préférable que la vitesse du liquide dans la canalisation d'envoi soit supérieure à 0,8-1 m/s; en présence de sable ou de particules en suspension, il faut une vitesse au moins égale à 1,6 m/s dans les canalisations horizontales et 2,5 m/s dans les verticales: on ne doit en aucun cas dépasser la vitesse de 3,5-4 m/s. La canalisation d'envoi ne doit jamais avoir un diamètre inférieur au diamètre de l'entrée de la pompe. Afin d'éviter la sédimentation aux arrêts de la pompe, il est bien de limiter au minimum indispensable les parties verticales de canalisation comprimées et d'installer les horizontales avec une pente légère dans le sens du flux.

La pompe doit être soulevée et transportée en utilisant la poignée prévue et ne jamais utiliser le câble électrique d'alimentation et/ou de l'éventuel flotteur: leur dégradation pourrait causer un mauvais fonctionnement ou d'incident plus graves. -Fig.1-

Appuyer la pompe, avec un axe vertical, sur le fond du puits ou du lieu d'installation. Veiller à ce que liquide pompé ne contienne pas ou puisse générer des mélanges gazeux explosifs: toujours s'assurer que la cuve de récupération (puits) soit bien ventilée et empêche la stagnation de gaz

La cuve de récupération doit avoir des dimensions telles que:

- le volume utile limite les démarrages/heure de l'électropompe: voir nombre maximum de démarrage autorisés,
- le temps pendant lequel l'électropompe ne fonctionne pas, ne doit pas permettre la formation de sédimentation dure.

Installation fixe -Fig.2-:

Monter sur le tube d'envoi, de préférence horizontal et d'accès facile, un clapet de non-retour. Afin de prévoir l'éventuel déplacement de la pompe sans devoir vider l'installation, insérer une vanne et un raccord en aval du clapet, permettant ainsi l'entretien et le nettoyage de cette dernière. Dans le but de ne pas amplifier les vibrations typiques de toute machine tournante, il serait bien que la base d'appui de la pompe soit soudée au fond de la cuve; prévoir aussi des ancrages et des soutiens pour la canalisation d'envoi. Si la pompe doit fonctionner en mode sablonneux ou boueux, nous recommandons de la mettre sur une base solide et dans tous les cas de la maintenir à une certaine distance du fond.

Installation fixe avec pied de couplage -Fig.3-:

Pour que ces pompes prévoient cette option, procéder de la façon suivante:

- fixer le pied de couplage au fond de la cuve à l'aide de boulons à expansion;
- installer le tuyau d'envoi avec la valve de retenue adaptée et la vanne: pour l'entretien et le nettoyage de la valve, il est préférable d'installer une vanne et une valve de retenue de manière horizontale et d'accès facile, avec la vanne en aval de la valve de retenue;
- brancher les deux tuyaux conducteurs sur le pied de couplage, en les fixant de la partie supérieur de l'aide de la fixation guide tuyau appropriée et des bouchons en caoutchouc et rondelles filetéés respectifs (tout cela afin d'assurer le parallélisme entre les deux tuyaux conducteurs);
- fixer à la pompe le traîneau de couplage et à l'aide d'une chaîne ou d'une corde (en matériel non périssable) accrocher à l'anneau de levage sur le couvercle moteur, baisser la pompe: au moyen des deux tuyaux conducteurs, elle s'accouplera parfaitement au pied.

Ceci est la solution la plus convenable dans le cas d'installations fixes parce qu'elle permet d'effectuer facilement et rapidement l'extraction et le repositionnement successif de l'électropompe dans la cuve, et permet d'effectuer l'entretien et le nettoyage de la pompe sans devoir vider la cuve de récupération ou démonter aucun boulon.

Installation transportable -Fig.4-:

Toujours fixer à l'anneau de levage ou à la poignée de la pompe, une corde ou une chaîne de sécurité en matériel non périssable. Si l'on emploie une canalisation d'envoi en plastique ou en générale de matériel flexible, toujours utiliser la corde de sécurité pour soulever, baisser, transporter ou ancrer la pompe. Ne jamais utiliser le câble électrique d'alimentation et/ou l'éventuel flotteur pour soutenir la pompe. Se souvenir de toujours fixer en haut, au bord du puits ou de la trappe, la corde de sécurité utilisée pour baisser la pompe. Fixer avec des bandelettes appropriées le câble électrique d'alimentation à la corde de sécurité ou à la canalisation d'envoi: si le tuyau d'envoi est de type flexible, laisser le câble relâché afin d'éviter des tensions causées par les dilatations du tube sous charge. Il est toujours préférable, même dans le cas d'installation transportable, que la pompe pendant son fonctionnement, ne soit pas suspendue mais soit appuyée à une base solide.

⚠ Branchement électrique - Pag 67 -

Le branchement électrique doit toujours être exécuté par du personnel qualifié, qui respecte les réglementations locales de la loi. S'assurer que tension et fréquence de la ligne électrique d'alimentation correspondent à celles indiquées sur l'étiquette de l'électropompe. Vérifier que la ligne électrique d'alimentation ait une installation à la terre efficace et effectuer le branchement à la terre de l'électropompe. Le câble électrique d'alimentation et/ou de l'éventuel flotteur ne doit jamais, sous aucune forme être sollicité, tiré ou plié de manière brusque. Pendant l'installation, s'assurer que l'extrémité libre du câble d'alimentation ne soit jamais immergée dans l'eau et qu'elle soit bien protégée contre de possibles infiltrations d'eau et d'humidité. Une particulière attention doit être réservée à l'intégrité des câbles: même de petites excoirations peuvent provoquer des infiltrations dans le moteur électrique. En cas d'éventuels endommagements des câbles, il est préférable de les remplacer plutôt que de les réparer: dans tous les cas toujours le faire faire par du personnel qualifié. En cas d'utilisation de rallonge, la jonction doit rester au sec et le câble doit être de section adéquate. Les électropompes monophasées (DP / DX / DG / DH) ont le moteur électrique protégé par un dispositif thermique d'interruption à fermeture automatique inséré dans l'enroulement: avant toute intervention d'entretien et/ou de réparation de l'électropompe, débrancher l'alimentation électrique parce que si le moteur était arrêté par l'intervention du dispositif thermique ou pour un mauvais positionnement (blocage) du flotteur, il pourrait subitement repartir. En cas d'excessive surchauffe du moteur, le dispositif thermique qui éteint la machine peut intervenir: le temps de refroidissement et d'environ 15 minutes après lesquelles l'électropompe se remet automatiquement en marche. Il faut dans tous les cas rechercher et éliminer la cause qui a provoqué l'intervention du protecteur thermique (turbine bloquée par des corps étrangers dans la pompe, température liquide trop haute).

Les électropompes monophasées (DV / DM / DC / DTR) ont besoin, pour leur fonctionnement, d'un condensateur avec les caractéristiques suivantes:

• C= 35 µF / 450 V pour DV150/DM160/DTR150/DC160 • C= 50 µF / 450 V pour DV200/DM210/DTR200/DC210. Pour les électropompes monophasées avec un système triturateur en aspiration, modèle DTR150 et DTR200, il est aussi conseillé d'utiliser un condensateur auxiliaire de démarrage avec un disjoncteur électronique avec les caractéristiques suivantes: C= 85 µF / 480 V, temps d'insertion/temps de redémarrage: 1,5" / 6". Un tel condensateur, branché en parallèle au condensateur en marche, a la fonction d'augmenter le couple de démarrage dans la seule phase de mise en marche.

Le branchement électrique du condensateur (des condensateurs) doit être effectué par le personnel qualifié, dans le respect des réglementations locales de la loi et suivant le schéma inscrit sur l'autocollant placé sur le câble électrique d'alimentation. Pour toutes les électropompes, qu'elles soient monophasées ou triphasées, l'installation d'une protection électrique adéquate est toujours nécessaire (interrupteur magnétothermique avec le calibre approprié et interrupteur différentiel avec courant inférieur à 30 mA) de façon à s'assurer un débranchement omnipolaire du réseau avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm. L'écart maximum admis entre la tension électrique d'alimentation effective et la valeur nominale indiquée sur l'étiquette de l'électropompe est égal à ± 6% pour les machines monophasées et ± 10% pour les triphasées.

⚠ Avant toute intervention d'entretien et/ou de réparation de l'électropompe, débrancher l'alimentation électrique.

⚠ Mise en marche -Fig.5-

Avant d'installer l'électropompe, il est nécessaire de s'assurer que, avec la machine non branchée à la ligne électrique d'alimentation, le rotor tourne librement: afin qu'il soit possible d'agir sur la turbine (ou, dans le cas d'électropompes modèle DTR, sur la partie tournante du système de trituration) à travers la bouche d'aspiration. Dans le cas d'électropompes triphasées il faut vérifier que le sens de rotation soit correct, c'est-à-dire dans le sens des aiguilles d'une montre vue du haut de la machine (on voit sur l'électropompe, la flèche près de la bouche d'envoi); afin de le faire avant l'installation, suspendre l'électropompe et mettre en marche le moteur pendant quelques secondes (in et out): si le sens de rotation est correct, l'électropompe subit un contrecoup dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. En effectuant cet essai, s'assurer que la machine

soit à une distance de sécurité de personnes, animales et choses. Pour changer le sens de rotation, inverser entre elles deux phases de la ligne d'alimentation. Pour les électropompes monophasées, il n'est pas nécessaire de contrôler le sens de rotation. **Le fonctionnement à sec est formellement interdit.**
Exécutions avec flotteur: l'interrupteur flottant branché directement à l'électropompe commande la mise en marche et l'arrêt de celle-ci. Si cela est nécessaire, régler la longueur du câble du flotteur de manière appropriée, en faisant cependant attention à ce qu'une longueur excessive ne provoque pas le surchauffement du moteur ou le fonctionnement à sec de l'électropompe. Contrôler que l'interrupteur du flotteur puisse bouger librement en prévoyant que les puits aient des dimensions appropriées. Le puits a toujours des dimensions qui sont aussi en relation avec la quantité d'eau à l'arrivée et au débit de la pompe, afin de ne pas soumettre le moteur de la pompe à un nombre excessif de démarrage. Contrôler que l'électropompe travaille dans son champ de prestations nominales indiqué sur l'étiquette; dans le cas contraire régler de manière adéquate la vanne placée sur la canalisation d'envoi. **Exécutions sans flotteur:** mettre en marche la pompe seulement si elle est immergée dans le liquide à soulever; contrôler la profondeur minimum d'aspiration relative à la machine installée. N.B. Pendant les deux exécutions, avec ou sans flotteur, pour un fonctionnement en service continue de l'électropompe, le moteur électrique doit être complètement immergé dans le liquide à pomper.

Entretien

Toute intervention sur les électropompes doit être effectuée par du personnel spécialisé équipé d'une préparation adéquate et des outils appropriés. **Séries DP, DPV, DX, DG, DH.** En condition d'emploi normal on n'a pas besoin d'entretien particulier; le démontage est déconseillé, même d'une seule partie, dans le sens où toute mauvaise manipulation peut compromettre la fonctionnalité de la machine. Si le danger de gel existe, il est conseillé de vider complètement le corps de la pompe et la canalisation d'envoi, donc d'enlever la machine de l'eau et de la conserver au sec. Les modèles DX, DG et DH ont le moteur électrique et le débit mécanique immergés dans de l'huile hydraulique biodégradable (Fina Biohydran RS 38 ou similaires); prendre garde car cet huile pourrait être caractérisé de surpression et/ou surtempérature par rapport à l'environnement extérieur. A part cela, l'huile utilisée ne présente pas de risques particuliers et ne contient pas de substance dangereuse pour la santé; en cas de contact, il est suffisant de laver abondamment les parties touchées avec de l'eau. **Séries DV/DM/DC/DTR.** Afin d'assurer une durée de vie importante à l'électropompe, il est nécessaire de la soumettre à un entretien périodique; il est conseillé d'effectuer les vérifications suivantes chaque 250-300 heures de fonctionnement ou au moins deux fois par an:

- contrôler que la tension électrique d'alimentation soit correcte et que le courant absorbé sur les trois phases soit équilibré et pas supérieur à la valeur de l'étiquette;
- vérifier l'isolement électrique du moteur;
- contrôler que le niveau de bruit et de vibration soit égal à celui qu'il y avait lors des conditions de mises en service de la machine.

Le moteur électrique et la portée mécanique sont immergés dans l'huile hydraulique biodégradable (Fina Biohydran RS 38 ou similaires); prendre garde car cet huile pourrait être caractérisé de surpression et/ou surtempérature par rapport à l'environnement extérieur. Dans des conditions normales de travail l'huile doit être changé une fois par an, en utilisations plus fréquentes tous les six mois. Pour les opérations de vidange et de remplissage de l'huile du débit supérieur (côté moteur), se servir des bouchons appropriés placés sur la bride du moteur **-Fig.6-**. Si l'huile déchargé se présente comme une émulsion, la remplacer par de la nouvelle et vérifier l'intégrité du débit mécanique côté pompe; si au contraire avec l'huile est aussi vidangé l'eau, le débit côté pompe doit être remplacé. Une fois la chambre remplie avec la nouvelle huile, prendre garde à ce que les bouchons soient bien fermés et munis d'un nouveau joint de débit en aluminium ou en cuivre. Pour les opérations de vidange et de remplissage de l'huile dans la chambre du moteur, utiliser le couvercle moteur et/ou, pour les machines de puissance supérieure, le bouchon placé sur la carcasse moteur **-Fig.7-**; le débit mécanique côté moteur est remplacé seulement s'il est abîmé ou en présence de liquide pompé dans la chambre moteur. Une fois la chambre du moteur rempli de la nouvelle huile, faire attention à ce que l'éventuel bouchon soit bien serré et équipé d'un nouveau joint de débit en aluminium ou en cuivre; remplacer aussi l'anneau de débit en gomme placé entre le couvercle et la carcasse moteur. Pour un fonctionnement correct de l'électropompe il est très important d'utiliser de l'huile du type Fina Biohydran RS 38 ou similaires et de respecter la quantité d'huile indiquée dans le tableau suivant:

TYPE POMPE	QUANTITÉ HUILE MOTEUR (l)	QUANTITÉ HUILE DÉBIT MÉCANIQUE (l)
DVT-DTRT300/DV-DTR200/DMT-DCT310/DM-DC210	1,00	0,25
DVT-DTRT200/DV-DTR150/DMT-DCT210/DM-DC160	1,10	0,25
DVT-DMT-DTRT150/DMT-DCT160	1,20	0,25
DVT-DMT-DTRT550-DC T560	1,95	0,35
DVT-DTRT400-DC T410	2,40	0,35
DVT-DMT-DCT-DTRT1000	2,80	0,43
DVT-DCT-DTR T750	3,20	0,43
DVT400-4/DMT400-4	1,90	0,35
DVT300-4/DMT300-4	2,30	0,35
DVT250-4/DMT250-4	2,60	0,35
DVT/DMT750-4	2,75	0,43
DVT/DMT550-4	3,10	0,43

En cas de fonctionnement avec des liquides boueux ou d'eau très sales, immédiatement après l'utilisation ou avant une inactivité prolongée, il est préférable d'effectuer un bon lavage de la pompe en la faisant brièvement fonctionner avec de l'eau propre, dans le but d'enlever les résidus solides qui, en se séchant, pourraient bloquer la turbine et boucher les passages intérieurs. Avant de remettre l'électropompe en marche, contrôler que l'arbre tourne librement, c'est-à-dire qu'il ne soit pas bloqué par des incrustations ou par d'autres causes, que l'isolement électrique du moteur et du câble électrique d'alimentation soient réguliers, que l'huile soit intégrée et au bon niveau. Pendant le transport et le stockage maintenir l'électropompe appuyée sur la base relative d'aspiration, en position verticale et avec le câble d'alimentation entouré autour de la carcasse moteur.

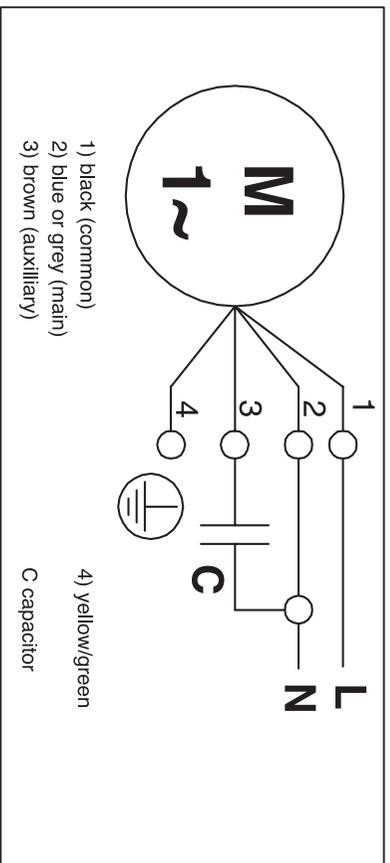


N.B. Avant toute intervention d'entretien et/ou de réparation débrancher l'alimentation électrique. Faire attention aux parties coupantes du triturateur (modèle DTR). Ne jamais extraire de l'eau la pompe lorsque celle-ci est encore en marche.

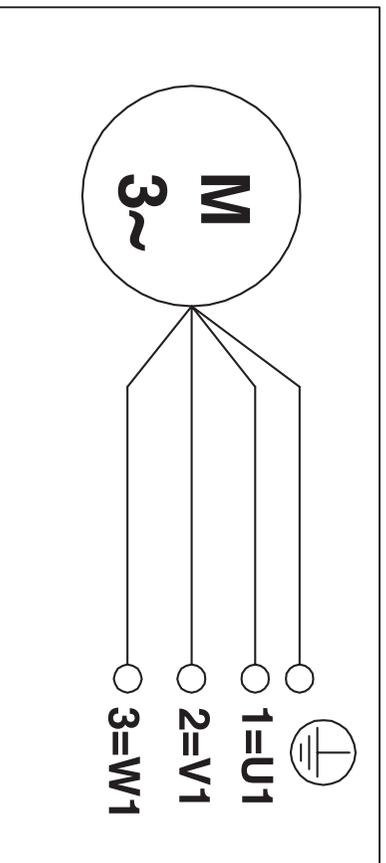
Mise hors service

Aucune procédure particulière n'est nécessaire; on vous renvoie donc au respect des dispositions de lois locales quant aux traitements, récupération, réemploi et recyclage des matériaux.

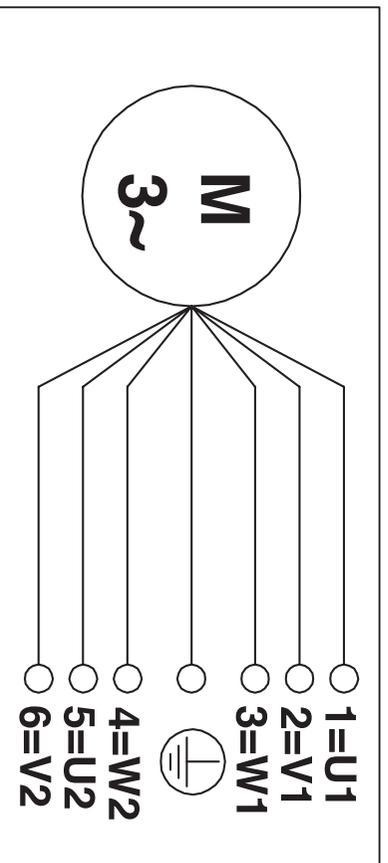
1~ PUMP

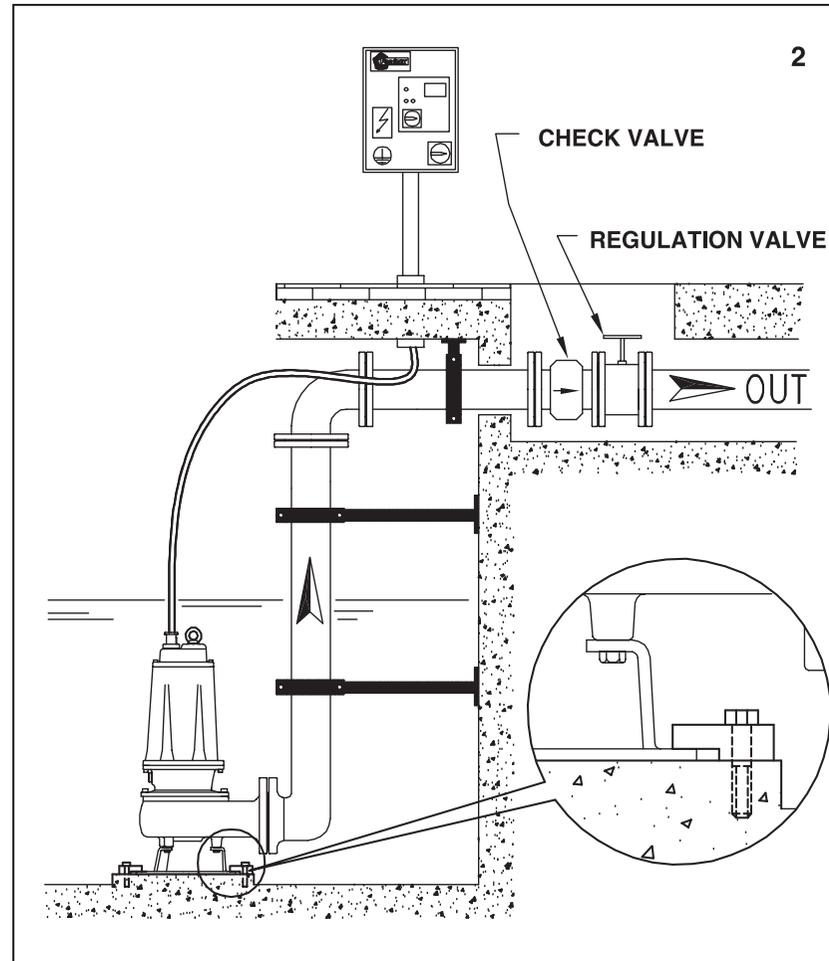
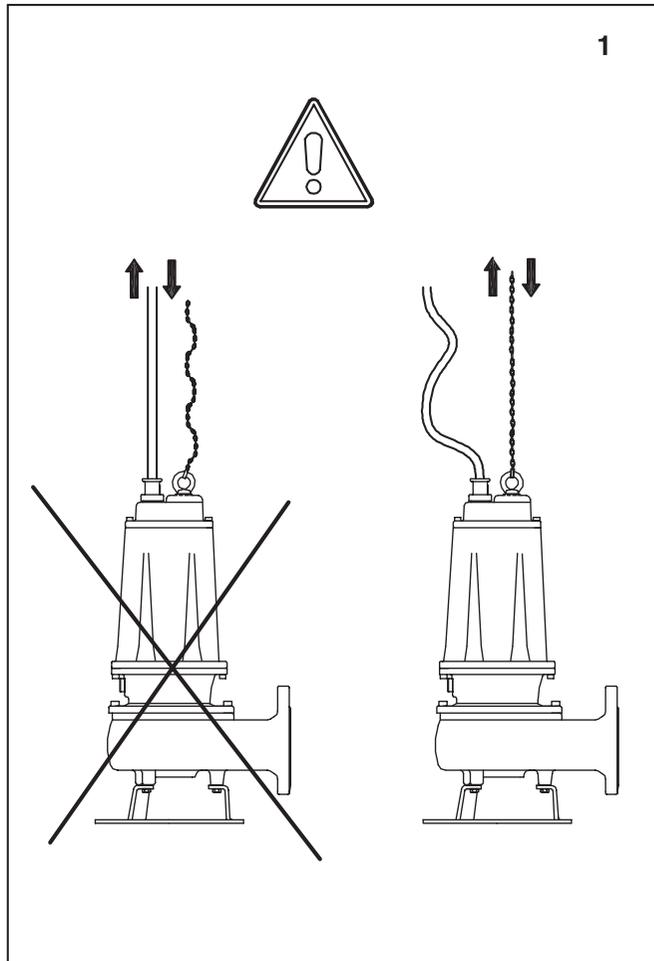


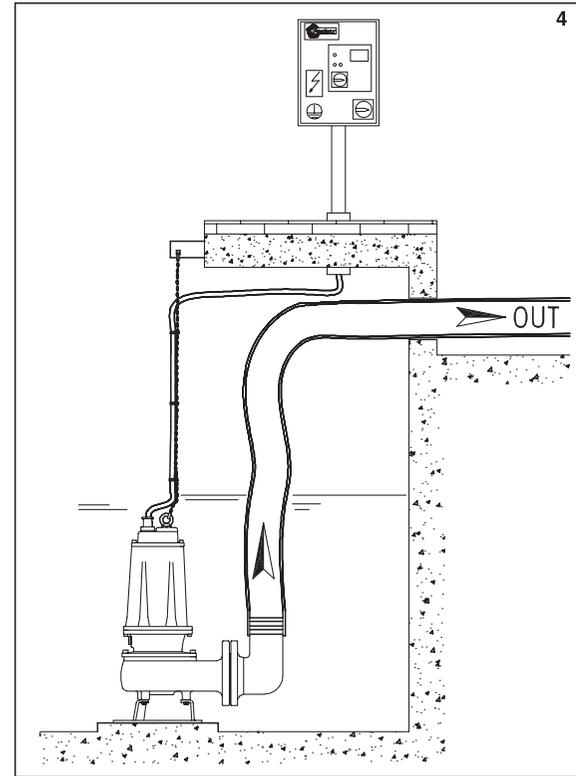
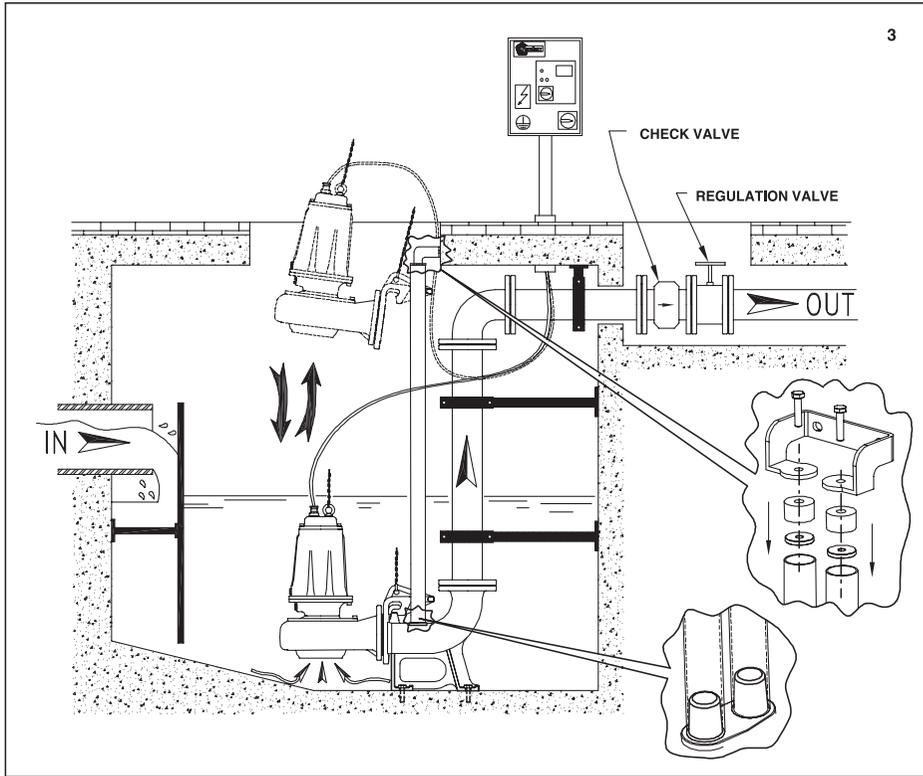
3~ PUMP: DIRECT START

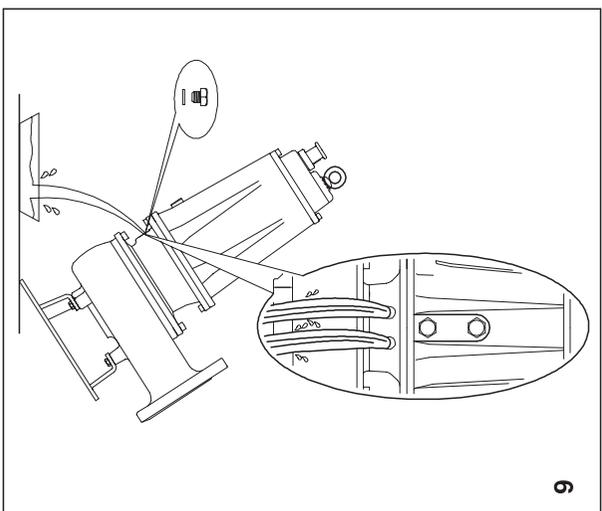
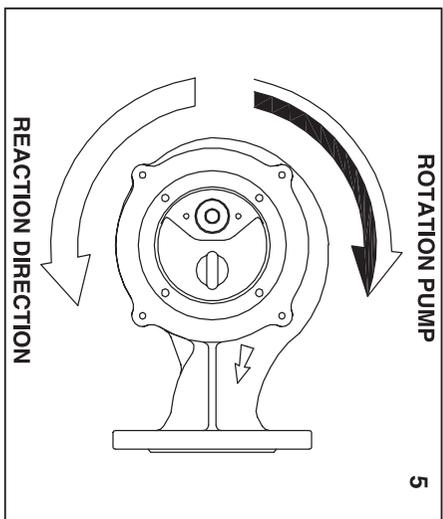
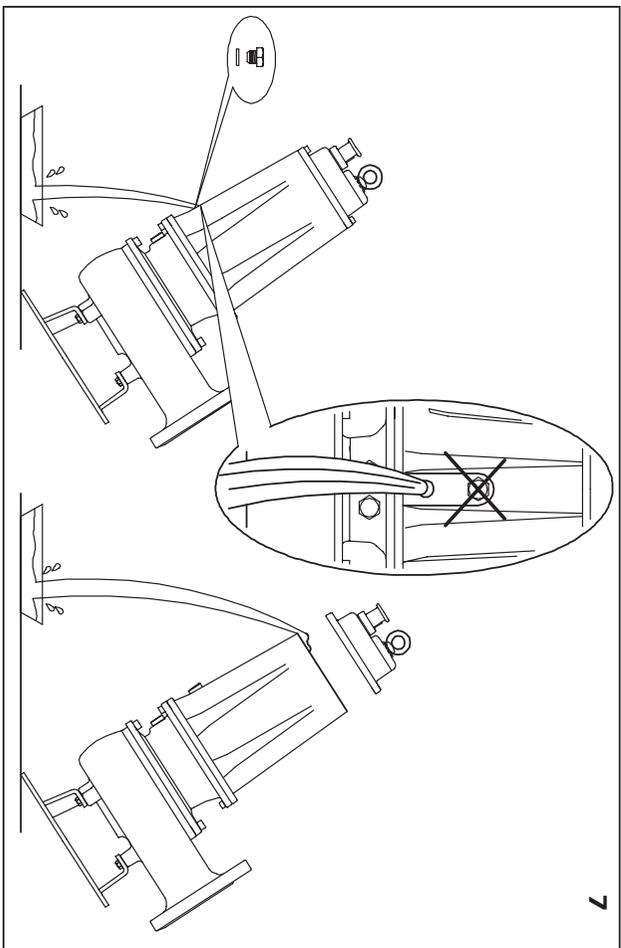


3~ PUMP: Y/Δ STARTING











Sede amministrativa e stabilimento: Viale dell'Industria, 1 - 37040 Veronella (VR) Italy
Tel. +39 0442 489500 - Fax +39 0442 489510 - www.pentax-pumps.com - E-mail: com@pentax-pumps.it